

STAGE CPE

"L'école et la justice des mineurs"

**Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
16 rue du Curoir - ROUBAIX**

**Mardi 12 mars 2019
9h00 à 17h00**

En tant que CPE, nous sommes régulièrement amenés à collaborer avec divers acteurs, dont des éducateurs PJJ. Pourtant, le temps nous manque souvent pour échanger sur nos prérogatives, missions, pratiques et limites respectives.

Programme :

- Accueil par le directeur de l'ENPJJ.
- Fabrice Adebrand Présentation des missions de la PJJ
- Point sur l'évolution de la justice des mineurs, avec l'intervention d'Hélène Acquier, magistrate.
- Intervention de Madame Delphine Bruggeman, Maître de Conférences à l'ENPJJ sur la PJJ et la question scolaire.
- Temps d'échanges avec les intervenants sur nos pratiques professionnelles respectives.

Attention : les demandes d'autorisation pour stage syndical sont à déposer avant le 12 février 2019 (donc avant les vacances).

Les stages syndicaux sont ouverts à tous. L'autorisation d'absence pour y participer est de droit. N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.

Pour participer à ce stage, il faut :

- Déposer votre demande d'autorisation d'absence de droit auprès de votre établissement 1 mois avant le stage... ([modèle à compléter](#)).
- Vous inscrire auprès du SNES de Lille (voir ci-dessous)

Inscription :



[formulaire](http://www.lille.snes.edu/) d'inscription en ligne
www.lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN